

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRES

*Mémoire de Diplôme Supérieur
de Bibliothécaires*

Option Lecture Publique

<p>GUYOT</p> <p>Véronique</p> <p>Directeur de mémoire Monsieur S. Dalhoumi</p>	<p><i>La fréquentation des bibliothèques en milieu rural : exemple en Saône et Loire</i></p>
--	--

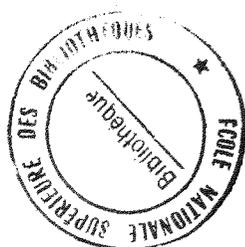
Année 1991

28^{ème} promotion

1991
DSB
21

*Mémoire de Diplôme Supérieur
de Bibliothécaires*

Option Lecture Publique



<p>GUYOT</p> <p>Véronique</p> <p>Directeur de mémoire Monsieur S. Dalhoumi</p>	<p><i>La fréquentation des bibliothèques en milieu rural : exemple en Saône et Loire</i></p>
--	--

RESUME

Comment se documente t-on quand on habite une petite commune ? Cette question est celle qui conduit la totalité de ce travail. En effet, on sait très bien que la notion de services culturels est fort différente selon que l'on parle d'une petite bibliothèque de commune ou d'une grande médiathèque urbaine . Cette recherche vise à comprendre la stratégie de démarche des amateurs de documentation à la campagne. Se contentent-ils d'aller à la grande ville voisine quand ils ont besoin d'une bibliothèque ou utilisent-ils également celle de leur commune ?

DESCRIPTEURS

Utilisateur ; Milieu rural ; BCP ; Réseau de bibliothèques ; Sociologie

ABSTRACT

How do we collect informations when we live in a little commune ? This question is the one that manage the whole of this work. Effectively, we know very well that the notion of cultural service is very different according as we speak about a little commune library or about a big urban one . This research work has for end in view to understand the proceeding strategy of documents-fancier in the country . Do they content themselves with going to the next big town when they need a library or do they also make use of the one of their commune ?

KEY WORDS

User ; Rural surroundings ; Central - lending - library ; Library network ; Sociology

S O M M A I R E

<u>INTRODUCTION</u>	:P.1
<u>PREMIERE PARTIE</u> : PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE SAONE & LOIRE	:P.5
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : ROLES ET MISSIONS DES BCP	:P.8
A/ LES MISSIONS DES BCP EN GENERAL	:P.9
B/ LES MISSIONS DE LA BCP DE SAONE & LOIRE	:P.14
<u>TROISIEME PARTIE</u> : LES DEPLACEMENTS GEOGRAPHIQUES DES USAGERS	:P.19
A/ LES ETUDES ANTERIEURES	:P.20
B/ METHODOLOGIE	:P.22
<u>CONCLUSION</u>	:P.26
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	:P.28
<u>ANNEXES</u>	:P.38
QUESTIONNAIRES	
QUILQUES RENSEIGNEMENTS SUR LA BM DE MACON	
LA CARTE DE SAONE & LOIRE	

I N T R O D U C T I O N

Pourquoi avoir choisi le thème de la lecture en milieu rural ? Ce choix est déjà une marginalisation des populations rurales par rapport à l'ensemble de la population qui serait la population urbaine . En réalité, cette étude ne préjuge aucunement des manières différentes de lire selon que l'on est à la campagne ou à la ville , par contre, elle tient compte du fait , et c'est incontestable, que les grosses métropoles engendrent en leur sein une panoplie beaucoup plus grande de services culturels que les petites bourgades de campagne .

C'est cette première " injustice " qui a été le moteur de mon choix pour ce sujet. En effet, pendant longtemps j'ai moi même été confrontée à ce manque de services étant issue d'un petit village de 900 habitants , et c'est seulement lors de mes premières années d'études supérieures à la grande ville que j'ai réalisé combien les choix étaient inégaux dans la manière de s'informer selon le milieu géographique duquel on dépendait .

La réalité fait que les petites communes ne peuvent que bien rarement créer et entretenir une bibliothèque et c'est pour cette raison que dès 1945 les Bibliothèques Centrales de Prêt ont été créées, destinées à ravitailler en livres les communes de moins de 10 000 habitants . Mais c'est depuis une dizaine d'années seulement qu'elles ont vraiment recouvert le territoire national puisqu'en 1963 on ne comptait que 24 B.C.P. alors qu'en 1977 enfin 71 étaient créées et aujourd'hui 96 (cf. les BCP entre tradition et mutation) .

Pourtant si les inégalités semblent peu à peu s'estomper, dans la réalité les clivages demeurent : en effet les grandes villes voient naître des médiathèques encore plus performantes que les traditionnelles Bibliothèques Municipales , et même si les BCP multiplient leurs missions , elles ne peuvent véritablement aider chaque commune à se doter d'une Bibliothèque au vrai sens du terme .

A ce jour " la mission essentielle de la BCP est d'apporter aux communes de moins de 10 000 habitants (564 en Saône et Loire) des moyens importants pour leur permettre d'organiser un service de lecture publique : dépôts de livres, ouvrages , catalogues , prêts de matériels d'exposition , dépôts de mobilier , mise à disposition d'un personnel qualifié, aide à la formation des responsables locaux .

D'autre part, dans les petites communes où il n'est pas possible de créer un service de lecture publique, la BCP offre un service

de prêt direct par bibliobus . " *

Donc c'est indéniable, de plus en plus les zones rurales sont mieux desservies qu'elles ne le furent pendant longtemps, mais pourtant on est en droit de se demander si les services qui leur sont proposés sont aussi performants qu'ailleurs ; c'est donc de nombreuses questions qui vont être posées tout au long de ce projet :

- Comment se documente t-on en milieu rural ?
- Quels sont les démarches de ceux qui fréquentent les Bibliothèques ?
- Les services qui leur sont proposés sont-ils de bonne qualité ?

Ce projet de recherche ne visera nullement à répondre à toutes ces questions, mais il tentera de délimiter le sujet exact qui fera l'objet de mon DESS . Il visera donc à présenter les connaissances déjà établies ayant trait à ce sujet et surtout il aura pour fonction de poser les véritables questions auxquelles on tentera de répondre ultérieurement et de présenter les lignes directrices du travail qu'il sera nécessaire de mener pour répondre à la problématique .

Il me reste donc avant de débiter véritablement ces différentes approches , à définir de manière explicite la question qui représente ma problématique : peut-on parler pour ce qui concerne les lecteurs en milieu rural d'une fréquentation sélective ou cumulative des Bibliothèques ?

Bien entendu cette question ne saurait être posée à titre universel et c'est au terme du stage que j'effectuerai à la BCP de Saône et Loire qu'il me sera possible d'apporter une réponse illustratrice car basée sur un territoire limité .

Mais cette question, je voudrais la commenter afin d'en éclaircir le contenu : si je parle de sélection ou de cumulation c'est parce qu'il a été montré par Olivier DOUBROFF , ancien élève à l'ENSB , que les lecteurs en milieu rural fréquentaient des Bibliothèques parfois hors de leur propre commune . Et c'est pour cette raison qu'il est intéressant d'étudier ces déplacements afin de comprendre les mécanismes et d'en saisir les raisons .

* Départementalisation de la BCP

D'ailleurs le travail de Olivier DOUBROFF était une ouverture à cette recherche quisqu'il dit lui même :

Le choix de l'usager qui reste un être mobile et indépendant, peut aussi s'exercer sur telle ou telle bibliothèque : on peut parfaitement imaginer qu'il aura deux attitudes différentes face à diverses bibliothèques qui lui offriront des services : soit une sélection de la meilleure offre pour la plus grande variété de demandes (aller vers la "meilleure" bibliothèque, pourvu qu'elle demeure dans le cadre d'une attractivité générale des équipements et des services) , soit une accumulation des fréquentations, effectuée plus ou moins consciemment en fonction du type de recherche et de sa spécialisation ou rareté . Une étude approfondie de ces deux démarches serait nécessaire, et pas seulement sur le territoire d'une bibliothèque municipale urbaine et de ses annexes. De toutes façons, et quelles que soient les éventuelles conclusions d'une telle analyse, on demeure face à deux contraintes nécessaires :

- la présence d'une offre bibliothèque qui, à son niveau d'offre, créera le "déclat" de la demande . On retrouve là le vieux principe des services à caractère culturel pour lesquels c'est l'offre qui crée la demande, et non l'inverse .

- l'existence d'équipements et de services qui créent l'attractivité d'une commune, y compris pour sa bibliothèque : c'est la prééminence de cet environnement attractif qu'on analyse ici ."

P R E S E N T A T I O N
D U D E P A R T E M E N T D E
S A O N E E T L O I R E

Avant de débiter réellement mon travail de présentation de méthodologie, il me semble indispensable de situer le contexte dans lequel cette étude va être réalisée.

Je pense qu'il est important de faire tout d'abord cette mise au point dans le sens où l'on aura des caractéristiques très particulières qui ne seront pas celles de tous les départements et que l'on peut d'ores et déjà imaginer que ce qui fait la spécificité des différents milieux ruraux de cette partie de l'hexagone ne sera pas obligatoirement commun à tout le territoire français pour permettre d'affirmer une vérité absolue des différentes conclusions qui seront tirées de ce travail.

Cette partie ne vise nullement à établir une illustration exhaustive de ce qui caractérise le département de Saône & Loire, premièrement parce que tel n'est pas le sujet de ce travail et que, si l'on voulait traiter ce thème, il ferait à lui seul l'objet d'un dossier, deuxièmement parce qu'il ne m'a pas été possible, compte tenu du temps, d'accumuler beaucoup de renseignements sur ce sujet. Par contre je voudrais mentionner quelques chiffres et quelques renseignements généraux qui permettent de comprendre globalement à quoi ressemble ce département.

La Saône & Loire fait partie de la Bourgogne, et c'est d'ailleurs le département le plus peuplé de cette région, avec environ 580.000 habitants.

Il est composé de 573 communes (dont 567 ont moins de 10.000 habitants parmi lesquelles 489 en ont moins de 1.000) réparties en 56 cantons, et il comporte 5 arrondissements: MACON (la préfecture), AUTUN, CHALON SUR SAONE, CHAROLLES et LOUHANS (les sous-préfectures). Ce département occupe le Nord-Est du Massif Central. Sa superficie est de 862 741 hectares, c'est donc un département de grande taille.

Pendant longtemps ce sont les houillères de BLANZY-MONTCEAU qui furent un des bastions de l'industrie de la Saône & Loire, mais malgré cette disparition progressive, la naissance de la communauté urbaine Montceau-Le Creusot (environ 120 000 habitants) favorise une reconversion. L'importance de la branche sidérurgie-métallurgie restructurée avec la création de Creusot-Loire, explique que l'industrie de la Saône & Loire se situe en pourcentage de la population active, à un niveau supérieur à la moyenne française, puisque ce secteur d'activité emploie plus des deux cinquième de la population de Saône & Loire, mais l'industrie est représentée également

par les textiles, la verrerie (CHALON SUR SAONE) et le travail du bois .

Un quart de la population travaille elle dans l'agriculture :

- la partie septentrionale de la Bresse, est réservée à l'élevage (bovins mais surtout volailles) , à la polyculture céréalière, betteravière, maraîchère et les prairies .

- côte chalonnaise et pied des monts du Maconnais : vignobles.

- le Charollais où l'élevage pour l'embouche demeure la principale ressource .

C'est donc un département aux paysages multiples tant au niveau de sa topographie qu'au niveau des activités qui y sont exercées .

Afin de compléter un peu cette petite illustration de la Saône & Loire, il me reste à donner la situation culturelle pour le domaine de la lecture : la Saône et Loire compte 114 Bibliothèques Municipales pour environ 170 000 habitants. Environ 18 % de la population fréquente les bibliothèques et la moyenne des prêts par habitant est de 3,22 livres par an .

Mais si la BCP implanté à CHARNAV-LES-MACON dessert la totalité du département, mon enquête, elle, se limitera à la région qui comprend MACON et TOURNUS pour des raisons qui découlent de ma problématique et que j'expliquerai dans la partie qui lui est réservée .

Il me reste à signaler , mais chacun l'aura compris du fait de cette diversité du paysage géographique et social, que les traditions culturelles sont fort différentes au sein de la Saône et Loire malgré une armature urbaine équilibrée car finalement aucune partie du département n'est ni vraiment pesante, ni vraiment déserte et je voudrai citer Bertrand CALENGE * qui définit parfaitement bien ce département : " La Saône et Loire , c'est une entité artificielle juxtaposant une série de pays, démembrés d'autres régions (Le Morvan , La Bresse) ou autonomes (Mâconnais, Autunois, Chalonnais, Brionnais) . L'unité départementale ne repose que sur le système administratif, d'où l'importance des pays si on veut mener une politique d'action culturelle " .

* Deux BCP parmi d'autres .

R O L E S E T M I S S I O N S

D E S B C P

A/ LES MISSIONS DES BIBLIOTHEQUES CENTRALES DE PRET EN GENERAL

Avant d'expliquer précisément ce qui fait la spécificité de la BCP de Saône et Loire, je crois utile de donner tout d'abord certaines informations concernant l'ensemble des BCP afin d'en donner les caractéristiques principales.

La naissance des BCP a des origines lointaines et il serait intéressant de faire un retour en arrière pour constater combien les objectifs et missions de ces types d'établissements ont évolué dans le temps.

Un article de Louis YVERT* retrace parfaitement bien cette évolution et j'invite chacun à s'y référer afin de voir l'évolution du rôle des BCP depuis leur création par ordonnance du 2 Novembre 1945, création qui tenait compte d'une réalité administrative et démographique particulière à la France: la dispersion d'une partie importante de la population dans une multitude de petites communes disposant de ce fait de moyens limités et étant dans l'incapacité de financer un service de lecture publique.

Par contre, beaucoup de choses ont été écrites sur un plus ou moins long terme à propos des objectifs actuels des BCP et c'est sur ce point que j'aimerais faire un petit exposé qui rassemble toutes les informations recueillies dans divers articles.

Plusieurs actions ont considérablement modifié le mode de fonctionnement des BCP. D'après la circulaire DL6 N°1705 du 17 Juillet 1978, les BCP ont vocation à desservir l'ensemble de la population des petites communes et ce texte enjoint aux services privilégiant la desserte des établissements scolaires, de s'en dégager progressivement. Gérées pendant de nombreuses années par la Direction du Livre et de la Lecture, les BCP avaient pour missions de départ d'aller porter le livre aux habitants des toutes petites communes, les plus petites ou les plus éloignées. Ces techniques de ravitaillement se sont aussi considérablement modifiées: la caisse à livres déposée dans les mairies ou les écoles et renouvelée deux fois par an, a été supplantée par le bibliobus de prêt direct, présentant 2000 à 3000 volumes et circulant dans les communes; ces bibliobus pratiquent encore aujourd'hui deux formes de

* "A propos des normes du groupe de travail sur les BCP."

prêts complémentaires : le dépôt régulier dans ces mêmes mairies ou écoles, mais aussi dans les bibliothèques municipales dont le fonds est insuffisant, et tous les points où le livre est présent (entreprises, maisons de retraite ...) . Le bibliobus est lui même en passe , comme nous le verrons plus loin d'être détrôné par le relais que l'on étudiera aussi plus précisément en temps utile .

C'est donc en tout premier lieu un rôle d'aide au prêt que doit remplir la BCP auprès des petites communes pour lesquelles les budgets d'acquisition sont insuffisants ou encore pour celles qui ne possèdent aucun fonds bibliographique. Comme l'ensemble des bibliothèques publiques, les BCP collectent , traitent et communiquent tous les types de documents nécessaires aux loisirs, à l'information, à la formation et à la culture du public .

Mais la BCP remplit une seconde fonction qui jusqu'à il y a cinq ou six ans était encore une réelle innovation : l'animation. Cette "nouvelle" activité fait désormais partie intégrante du visage actuelle de la BCP : diversification des documents offerts ; mise en place d'un réseau bibliographique automatisé ; politique d'incitation à la lecture. Ces activités d'animation ont pour rôle de mettre en valeur les fonds documentaires mais surtout de permettre aux relais d'attirer un nouveau public et elles peuvent donc revêtir des formes d'exposition ou de participation aux différentes manifestations locales ...

A ce jour, la BCP ne se veut pas la bibliothèque du département mais un élément du réseau départemental de la lecture publique qui intervient comme conseiller technique des petites communes dans tout ce qui touche l'organisation et le fonctionnement de leur bibliothèque . Elle met à leur disposition un ensemble de services communs .

Voilà pratiquement les BCP décrites dans leurs missions et leurs rôles, et comme le soulignait Jean GATTEGNO lors de deux journées d'études organisées les 29 janvier 1988 et 03 février 1988 à la bibliothèque nationale : " les BCP , comme les textes fondamentaux de 1945 le prévoyaient, vont être de moins en moins des bibliothèques comme les autres, c'est à dire axées principalement sur la fourniture du document ... tout va certainement favoriser une évolution rapide des BCP en véritable service culturel tourné autant

vers l'animation, la formation, la coopération que vers la desserte des livres .

Mais pour comprendre au delà du " pourquoi de leur existence " la position de ces bibliothèques particulières, il m'apparaît comme indispensable de faire le point sur leur mode de fonctionnement au sein de l'ensemble du service de lecture publique ; pour être plus clair, situer la BCP au niveau du statut qu'elle occupe aujourd'hui c'est à dire faire le point sur sa situation dans le nouveau contexte de la décentralisation .

Désormais les interlocuteurs naturels des établissements décentralisés avec l'état sont les DRAC et plus particulièrement les conseillers techniques régionaux pour le livre et la lecture . Ce sont eux qui sont les mieux qualifiés pour faire entendre au directeur du livre quelle politique les élus souhaitent voir menée par l'Etat en matière de lecture .

Certains départements se plaignent de ce que l'Etat a conservé la maîtrise d'ouvrage pour les constructions, et beaucoup ressentent un fort déséquilibre entre les départements . Pourtant Jean GATTEGNO a affirmé l'effort établi par la Direction du Livre et de la Lecture pour harmoniser la répartition des crédits entre les bibliothèques, le service rendu par ces établissements étant globalement le même, sur tout le territoire .

Il faut bien avoir en tête que la France compte 27 500 communes de moins de 700 habitants et c'est essentiellement sur les zones rurales que les BCP déploient leurs efforts .

Michel GIRAUD, président de l'Association des maires de France compte sur " la décentralisation pour que le champ de la lecture soit élargi " mais il a conscience " du besoin du développement de la coopération intercommunale et de la déconcentration effective des services de l'Etat par l'intermédiaire des DRAC " .

Aujourd'hui une des grandes préoccupations des bibliothécaires reste celle du droit d'option entre le statut d'Etat et le statut territorial , et c'est un problème qui perturbe actuellement beaucoup les personnels des BCP .

La circulation des informations demeure un réel problème même dans le monde de la communication et c'est une des raisons pour laquelle plus de la moitié des directeurs de BCP adhèrent à l'association ADBCP qui est l'interlocuteur privilégié de la

Direction du Livre et qui peut être un lien " horizontal " permettant de faire circuler l'information entre les directeurs et de briser l'isolement .

Après ce récapitulatif du rôle, du fonctionnement et du statut des BCP , il m'apparaît comme indispensable de mentionner les divers moyens dont dispose la BCP pour mener à bien ses missions .

Le personnel bien formé a seule vocation à exercer la direction des BCP et à en constituer l'encadrement ; ils sont les conseillers des présidents des conseils généraux en matière de lecture publique .

Selon la configuration des départements, le réseau de lecture publique peut s'articuler autour d'une seule centrale où tout le travail interne de la bibliothèque y est effectué et qui n'accueille aucun lecteur , ou il peut se ramifier autour de plusieurs annexes qui permettent d'abrèger les distances parcourues par les bibliobus et qui peuvent être soit fermées au public comme la centrale, soit ouverte aux lecteurs .

Comme nous l'avons vu précédemment, les bibliobus sont les outils essentiels des BCP, ils sont équipés de telle sorte qu'ils permettent de présenter aux lecteurs une grande variété de volumes .

Quant aux collections, elles sont comme pour les bibliothèques publiques renouvelées et tenues à jour , et elles permettent de desservir les communes sous forme de dépôts avec les bibliothèques-relais, ou sous forme de prêt direct . Il serait peut-être temps ici de décrire plus précisément ce que sont les bibliothèques - relais. Elles sont installées dans des locaux réservés exclusivement à cet effet contrairement aux dépôts qui peuvent être ceux de la mairie ou de l'école. Elles n'ont pas encore une taille suffisante qui permette de parler de bibliothèque municipale. Les bibliothèques-relais sont ouvertes aux publics plusieurs jours par semaine et les personnes qui y travaillent peuvent être salariées ou bénévoles, formées par la BCP. Bien évidemment cette forme de prêt est beaucoup plus efficace que celle du prêt direct pour lequel les lecteurs doivent respecter les horaires de passage du bibliobus et qui n'ont pas la possibilité de consulter sur place .

Pour conclure , j'aimerais citer Madame RICHTER * : " La BCP qui est le service culturel le plus décentralisé a en effet

* Journées des BCP (24 et 25 Mars 1982)

une structure qui lui permet de s'adapter facilement , dans chaque département , aux réalités géographiques, démographiques et sociologiques ... On a beaucoup parlé de l'égalité des Français devant la lecture en comparant le développement du réseau urbain et celui du réseau rural. Il est certain que les BCP ont un rôle primordial à jouer en milieu rural ... La moindre BCP doit faire face aux besoins d'une population équivalente à celle d'une ville moyenne ou d'une métropole régionale ; à l'importance de ce public potentiel s'ajoute un handicap de départ : cette population est dispersée dans ces petites unités que sont les communes françaises et parfois aussi dans les habitats isolés, écarts et lieux-dits " .

Ce court extrait illustre parfaitement bien la logique autour de laquelle tourne ma problématique c'est pour cette raison que j'ai tenu à le retranscrire ici . En effet, tout dans mon travail réside dans la question de savoir comment des lecteurs isolés des grands centres culturels parviennent à s'informer et quelle stratégie de fréquentation de ces bibliothèques ils emploient .

D'ailleurs mon travail a le souci d'aller dans le sens d'une forte demande actuellement dans le monde des BCP puisque Hugues VANBESSIEN * reconnaît que l'activité des BCP paraît encore difficilement normalisable et que de ce fait, des enquêtes départementales sont souhaitables, apportant des informations sur bien des points encore mal connus par la plupart des établissements; étant entendu que le réseau des BCP présente de fortes inégalités de moyens d'un établissement à l'autre .

* Les BCP entre tradition et mutation.

B/ LES MISSIONS DE LA BCP DE SAONE ET LOIRE

Avant même de parler du fonctionnement particulier de la BCP de Saône et Loire, je voudrais faire un petit récapitulatif sur son profil /

Sa centrale se situe à CHARNAY - LES - MACON , les locaux correspondent à un bâtiment de 1585 m² , comprenant bureaux, salle de réunion, locaux techniques, magasins... Elle compte un effectif de treize personnes dont le conservateur : Bertrand CALENGE , son budget total est de 2,6 Millions de Francs hors personnel , avec 1,1 Millions de francs pour les acquisitions et 50 000 francs pour les animations .

Ses véhicules se décomposent comme suit : deux bibliobus, une navette et un véhicule léger .

Elle a été créée en 1982 et elle a connu un essor rapide du fait du grand nombre de petites communes qui nécessitaient une réponse à leurs besoins .

Depuis sa création, elle a toujours visé à développer l'action de ses missions en tenant compte des différents impératifs qui s'imposaient à elle :

- impératif fonctionnel = une BCP doit aider les bibliothèques à vivre ;
ses collections doivent être en évolution constante
ses bibliothécaires doivent être formés et compétents
- impératif administratif = le partenariat et l'absence de tutelle de la collectivité départementale sur les communes
- impératif politique = affirmer sa politique propre
- impératif sociologique = pour raisonner en terme de plan, il faut prendre en compte les demandes des usagers .

La volonté toujours présente de créer un réseau est cependant soumise à certaines difficultés dues à des particularités du département : En d'autres termes il fallait tenir compte des différents équipements qui drainaient un public (banque, pharmacie ...) pour implanter des relais de bibliothèques là où l'on savait que les

lecteurs potentiels se rendaient forcément ; c'est pourquoi la première action menée avant le démarrage réel de la BCP fut l'étude du département et des réseaux de lecture existants . Avec un travail sur la notion d'attractivité urbaine grâce aux données de l'INSEE il a pu être possible de hiérarchiser les communes en fonction de leur zone d'influence .

Bien entendu, ce qui fait la spécificité de la Saône et Loire reste les toutes petites communes qui doivent raisonner sur l'inter-communalité pour abriter une bibliothèque. La coopération intercommunale autour d'une bibliothèque permet à l'ensemble des communes participantes de dégager des moyens financiers accrus, de rassembler un potentiel d'animateurs plus important, d'accroître le nombre de livres en circulation tout en disposant d'un service de lecture dans chaque commune . Alors que seulement 7 bibliothèques inter-communales existaient en 1986, 32 étaient répertoriées en 1989 , rassemblant 84 communes .

Ce qui fait la spécificité de la BCP de la Saône et Loire, c'est sa volonté d'aider bien évidemment les petites bibliothèques puisque tel est son rôle par définition ; aide à l'équipement (prêt de mobilier pour déjà 59 bibliothèques ; dépôts permanents de documents pour 66 bibliothèques ; divers matériaux comme l'imprimante pour minitel ou le lecteur de disques laser pour 20 des 22 bibliothèques centres de ressources desservies par la BCP. Les bibliothèques centres de ressources étant définies comme des bibliothèques municipales ou intercommunales situées dans des communes qui disposent par ailleurs d'un collège ou d'un lycée et dont le rôle particulier est un rôle documentaire .) ; mais c'est surtout d'aider les communes à aller vers des bibliothèques à part entière en faisant en sorte qu'elles aillent d'elles mêmes dans le sens d'acquisitions régulières et que la BCP augmente en proportion le nombre d'ouvrages déposés.

Voici en clair le triple rôle que joue la BCP * :

" Compléter les moyens des bibliothèques municipales ou intercommunales intégrées dans son réseau par convention avec le conseil

* Statistiques 1989

général .

Inciter au développement de ces bibliothèques par des actions volontaristes et par une modulation des aides apportées .

Coordonner les multiples entreprises en faveur de la lecture publique pour rationaliser les initiatives et assurer un rééquilibrage sur le territoire départemental . "

La BCP depuis sa création a voulu équilibrer le réseau des bibliothèques en Saône et Loire après avoir étudié la géographie du département et les différentes attractivités . D'autre part, elle a accentué sa volonté de construire un véritable réseau en mettant au point un service de télédocumentation en deux secteurs accessibles gratuitement :

- livres à la demande : tout titre peut être obtenu de la BCP pour une bibliothèque rurale (8478 demandes ont été recues en 1989)

- documentation par correspondance : sur tout sujet, une documentation adéquate est adressée au lecteur (7058 documents ont été envoyés par correspondance en 1989) .

L'informatisation depuis 1989 a complété le réseau minitel qui couvrait déjà 38 % du réseau.

Au niveau des collections , voici les chiffres émanants des statistiques 89 :

- 125 696 livres
- 6 400 documents sonores
- 137 titres de périodiques
- 2 530 affiches

Toujours tirés de ces statistiques :

- matériel d'exposition = 22 valises de matériel prêtées en 89
- " valises d'animations " = 67 valises ont été prêtées en 89
- 12 bibliothèques ont bénéficié des subventions d'animation.

Cette volonté de prêter du matériel d'exposition et non de créer directement de l'animation, découle du fait que la BCP de Saône et Loire estime ne devoir oeuvrer qu'à la source ou encore aux conditions de départ et non sur le service lui même, qui doit être le travail personnel de chaque bibliothèque du réseau . C'est donc une fonction d'incitation au niveau local que la BCP veut remplir et non une prise en charge totale qui empiéterait sur les collectivités territoriales .

L'INTERCOMMUNALITE

Cette notion me semble indispensable à traiter à part étant celle qui caractérise le plus la spécificité de la BCP de Saône et Loire . Pour cette raison, j'invite chacun à se référer à l'article signé par Bertrand CALENGE et Olivier DOUBROFF " Du dépôt à la bibliothèque intercommunale " duquel je me suis inspirée pour traiter de ce thème .

La volonté première de la BCP de Saône et Loire a été de lutter contre la lecture " au rabais " qui qualifiait pendant longtemps les services que proposaient les toutes petites communes (quand elles pouvaient se permettre déjà de proposer ce genre de services) . Chacun est bien d'accord pour affirmer que tous les individus ont droit aux mêmes services et pourtant il est bien "connu qu'on préjuge du niveau culturel de quelqu'un à l'aune des moyens que ce même " on " lui octroie ..." .

Donc le problème à résoudre et pour lequel la BCP de Saône et Loire se bat, est bien de trouver le moyen d'offrir un service de qualité pour tous sans pour autant empiéter sur les compétences des différentes collectivités territoriales. Le but de la BCP de Saône et Loire n'ayant jamais été celui de se substituer aux pouvoirs communaux, il lui fallait pouvoir intervenir comme un organisme de compensation et d'équilibrage pour permettre aux petites communes de posséder un bibliothèque au vrai sens du terme . C'est cette organisation de réseau d'où découle une symbiose entre BCP et bibliothèques rurales qui permet un bon fonctionnement de la lecture publique en Saône et Loire .

Bien entendu, chaque commune de Saône et Loire ne possède pas sa bibliothèque, et c'est là qu'intervient la coopération intercommunale ; remède à la résignation de n'avoir qu'une lecture au rabais ou pas de lecture du tout .

La grande question dans cette création, reste celle du lieu à choisir pour favoriser l'implantation d'une bibliothèque et ne pas laisser les communes participantes .

C'est à ce niveau là qu'interviennent deux recherches qui

sont en quelque sorte le point de départ de la mienne et dont je parlerai donc dans ma seconde partie , toutefois, je peux d'ores et déjà dire que les études ont visé à montrer que " la venue à la bibliothèque s'inscrivait pour les usagers dans un " binôme de fréquentation" associant à la bibliothèque un ou plusieurs autres équipements présents dans la commune " et que c'est à partir de ces constatations que les décisions ont été prises d'implanter les bibliothèques à telle place plutôt qu'à telle autre .

L E S D E P L A C E M E N T S
G E O G R P H I Q U E S D E S
U S A G E R S

A/ LES ETUDES ANTERIEURES

A ce jour les déplacements des usagers des bibliothèques en Saône et Loire ont déjà fait l'objet de recherches, c'est dire la volonté de la BCP à comprendre qui desservir et comment leur permettre d'obtenir les meilleurs services .

Parmi ces recherches, deux ont retenu mon intérêt car elles sont véritablement celles qui ont engendré ma problématique de recherche . La première menée en 1985 par F.SCHMIDT fait apparaître la corrélation entre fréquentation de la bibliothèque et équipements attractifs dans la commune . La seconde effectuée par Olivier DOUBROFF trois ans après , a permis de cerner les pratiques de fréquentation des bibliothèques par les "lecteurs externes " en décrivant les équipements qui avaient la particularité d'attirer les lecteurs à la bibliothèque municipale .

La conclusion de ces recherches, qui est en quelque sorte une introduction à la mienne, peut se résumer par cette constatation que Bertrand CALENGE et Olivier DOUBROFF citent dans leur article : " pour qu'une bibliothèque dispose d'un lectorat important, il faut non seulement qu'elle offre un service de qualité, mais aussi qu'elle bénéficie de la présence dans la commune d'un flux de personnes attirées par des commerces, et d'autres services ; plus ces derniers seront attractifs, plus la bibliothèque accroîtra son lectorat " .

En effet, grâce à Olivier DOUBROFF, on a pu s'apercevoir que les communes les mieux équipées en établissements divers étaient celles qui accueillaient le plus de lecteurs non-résidents dans leur bibliothèque et la plupart (plus de 80 % de ceux-ci) se rendaient dans un autre lieu que la bibliothèque lors de leur venue dans cette commune (travail, étude, commerces, administration...) .

Il est évident qu'en milieu rural, la rareté de certains services dans certaines communes fait que l'attractivité de celles qui les possèdent est d'autant plus forte .

Parmi les équipements sélectionnés comme ayant un rôle bénéfique sur le rayonnement de la bibliothèque, on trouve : la pharmacie, l'agence bancaire, le collège, le supermarché ...

Mais la question posée par Olivier DOUBROFF qui est la plus intéressante pour le sujet qui nous concerne est celle-ci :

" la fréquentation d'une bibliothèque extérieure à sa commune découle t-elle de l'absence d'un service de lecture local, d'un court-

circuitage de cette offre ou d'une utilisation de plusieurs bibliothèques ?"

Malheureusement cette question n'a pas trouvé une réelle réponse ou plutôt elle n'a pas été traitée suffisamment intensément pour qu'une véritable conclusion puisse en être tirée (mais ce n'était pas vraiment le propos d'O.DOUBROFF). En effet, il me semble nécessaire de relater ici les quelques lignes écrites à ce propos :

" En général, les lecteurs extérieurs n'adoptent pas une logique d'accumulation, ne fréquentent pas plusieurs bibliothèques ou services de lecture à la fois ; ceci est dû principalement à l'absence d'offre locale . Cependant même lorsque celle-ci existe, le comportement dominant est au court-circuitage de cette offre au profit d'une bibliothèque extérieure ; or ici on ne peut guère avancer le niveau de l'offre bibliothèque comme élément d'explication . Contrairement à ce que l'on observe dans le cas du Creusot, l'offre proposée dans ces communes est sensiblement égale ; le recours à une bibliothèque extérieure aux dépens d'une offre locale ne peut s'expliquer qu'en faisant appel à d'autres facteurs d'attractivité, à des déplacements induits par d'autres circonstances que la seule venue à la bibliothèque ."

Comme on peut le constater l'enquête ne permettait pas une réelle possibilité de réponse à cette question ne concernant pas des individus ayant forcément dans leur localité une bibliothèque . Pour ceux qui répondaient cependant à ce critère il manque une véritable étude des différentes offres proposées dans ces communes et ce qui en ressort à priori laisse supposer que seule l'attractivité des plus grosses communes serait la raison de leur venue dans la bibliothèque (on profiterait d'être dans tel lieu pour diverses raisons pour aller à la bibliothèque ...) .

Mais cette unique page traitée dans une recherche qui concernait l'étude des attractivités diverses des communes ne peut nullement être considérée comme suffisante pour répondre à cette question de cumulation ou de sélection des bibliothèques .

Pour cette raison ma recherche visera à étudier ce problème d'une manière exclusive, de façon à comprendre le mécanisme réel de ces fréquentations de bibliothèques .

B / METHODOLOGIE

Comment comprendre la logique de fréquentation des bibliothèques ?
Comment savoir si cette logique découle d'un acte de compensation,
de sélection ou d'accumulation ?

Voici les questions maitresses de ce projet auxquelles il me fallait
trouver les moyens d'y répondre .

Nécessairement mon travail doit adopter une méthode qui me
permette d'approcher au maximum les personnes concernées : les
usagers . Il m'est apparu comme évident d'utiliser le modèle du
questionnaire qui semblait à priori facile à diffuser et à multiplier .
Donc l'utilisation du questionnaire ne faisant aucun doute dans la méthode
d'approche à effectuer, il me reste à bien définir le profil de
mon échantillonnage .

Il va de soi que de part sa superficie, il m'est impossible
de couvrir l'ensemble du département . D'autre part le temps m'étant
compté je ne peux me permettre d'envisager une recherche exhaustive .
Par ailleurs il est également évident qu'un exemple isolé ne saurait
être représentatif d'une généralité . D'où le double problème de
savoir qui interroger et quel territoire choisir .

La première question est finalement assez simple à résoudre
quand on étudie bien ma problématique . En effet il est nécessaire
pour y répondre de toucher exclusivement des personnes inscrites
dans une bibliothèque autre que celle de leur commune et que ces
mêmes usagers habitent justement une commune pourvue en bibliothèque .
Pour tourner la phrase autrement, on pourrait dire que les personnes
qu'il me faut interroger sont celles qui malgré le fait qu'elles
possèdent une bibliothèque dans leur commune fréquentent une biblio-
-thèque extérieure à leur ville .

Si j'exprime cette même définition de deux manières différentes
c'est parce qu'elle apparaît comme évidente tout d'abord sous sa
seconde forme mais que pour des questions pratiques (afin de les
identifier) elle doit nécessairement être posée dans les termes
de la première affirmation. En effet il est plus facile de choisir
une commune et de repérer les différents lecteurs , plutôt que
d'aller interroger tous les habitants de petites communes ayant
une bibliothèque pour savoir s'ils sont inscrits ailleurs .

Cette question du profil de mes futurs " questionnés " une fois résolue engendre celle du territoire à étudier .

Par rapport au précédent travail d'O. DOUBROFF il est déjà possible de cerner les lieux les mieux munis en lecteurs extérieurs mais en même temps, je ne peux nullement me permettre d'enquêter uniquement sur ces terrains ayant le risque d'aboutir sur l'éternelle conclusion : c'est un lieu attractif donc on en profite pour aller à la bibliothèque .

Donc ma recherche devant tenir compte de cet aspect il me faut , bien entendu , utiliser un de ces lieux, afin d'avoir un taux de réponses suffisant mais aussi de choisir une commune plus modeste dans sa taille, sa " renommée " en un mot de son attractivité.

Pour toutes ces raisons mon choix devait se poser sur une grosse bibliothèque municipale dont les communes alentours seraient assez bien pourvues en bibliothèque et une bibliothèque centre de ressources (dont j'ai donné la définition dans un chapitre précédent).

Avec l'aide de Bertrand CALENGE, qui a bien entendu une très bonne connaissance du département, nous avons pu isoler ces deux pôles " modèles " qui feraient l'objet de mon étude .

D'une part la bibliothèque de MACON et d'autre part celle de TOURNUS . Ce choix peut sembler un peu arbitraire, mais après une première étude à Charolles il s'est avéré que l'enquête n'aurait aucune réponse et c'est pourquoi TOURNUS a été choisi en second .

Mon terrain ainsi situé, le profil de mon échantillonnage défini, rest à expliciter le moyen de distribuer le questionnaire.

Mon travail ne concernant qu'un effectif réduit de la totalité des lecteurs, la distribution spontanée des questionnaires ne semblait pas être la solution idéale , mais très vite je me suis trouvé confronté aux problèmes de la loi de 1978 du Comité National Informatique Liberté , interdisant l'utilisation du fichier des usagers à d'autres fins que des besoins internes .

Il a donc fallu envisager un autre mode d'approche et après de longues négociations avec mes interlocuteurs (directeurs des bibliothèques) la solution finale est la suivante :

Pour MACON, les questionnaires seront mis à la disposition du public avec la mention spécifiant qu'ils ne concernent que les lecteurs extérieurs à la ville . Cette méthode je le sais ne saura être exhaustive et réunir la totalité des personnes concernées,

d'autre part il est vraisemblable qu'une grande partie sera inutilisable du seul fait que certaines ne vivront pas dans une commune possédant une bibliothèque. Mais c'était l'unique condition pour que soit distribué mon questionnaire et je ne pouvais en aucune façon me passer des services de la bibliothèque municipale de MACON, étant donné les différentes caractéristiques dont j'ai déjà parlé précédemment.

Heureusement, la solution adoptée par TOURNUS est beaucoup plus adéquate à mon style de recherche. Les ayant pourvus en enveloppes timbrées, les employés de la bibliothèque se sont proposés d'envoyer eux-mêmes un questionnaire à chaque personne concernée par mon enquête. A ce courrier sera joint une enveloppe timbrée qui permettra à ceux qui le désireront de me faire parvenir le questionnaire rempli.

Voilà donc la première étape de mon travail, et je joins à ce dossier un exemplaire des questionnaires qui seront utilisés et pour lesquels ma démarche sera explicitée.

Ces questionnaires ont été formulés de manière à ce que je puisse rapidement cerner le profil du lecteur et classer en trois parties les différentes réponses qu'ils m'auront faites: ceux qui ne fréquentent pas la bibliothèque de leur commune pour la bonne raison qu'ils n'en connaissent pas l'existence (à priori ils ne concernent pas vraiment mon sujet) ; ceux qui savent qu'une bibliothèque existe dans leur commune mais qui ne la fréquentent pas et enfin ceux qui fréquentent les deux bibliothèques.

La première catégorie me permettra simplement de quantifier les personnes pour lesquelles l'information de l'existence d'une bibliothèque dans leur commune est mal passée.

La seconde fort intéressante me permettra de juger de la raison des sélections qui sont effectuées en matière de lecture.

La troisième, très intéressante également aura pour but de me faire comprendre ce qui est recherché dans une petite bibliothèque de commune, ce qui y manque éventuellement et ce qui fait qu'il y a une fréquentation cumulative de deux bibliothèques.

Je préfère ne pas détailler ici chacune des questions et j'invite chacun à se reporter au questionnaire dont il me sera possible de mesurer l'efficacité après l'enquête.

La deuxième partie de mon travail, qui logiquement se déroulera mi-juin va consister à dépouiller et quantifier les résultats

des questionnaires . Si le taux de réponses est satisfaisant, j'imagine que des conclusions déjà pertinentes pourront être tirées de cette première démarche.

La troisième phase de ma recherche dépend du taux de réponse positive de la dernière question ; à savoir que les personnes interrogées acceptent de m'accorder un entretien.

Après avoir préparé une grille d'entretien qui ne sera établie qu'en fonction des premiers résultats, j'envisage d'effectuer des interviews auprès des lecteurs consentants pour affiner les conclusions de ma recherche .

Il m'est donc tout à fait impossible à ce jour de prévaloir des résultats éventuels ne connaissant finalement déjà même pas le nombre de réponses auxquelles je suis censée m'attendre .

Je sais pour avoir consulté les statistiques internes à la bibliothèque de MACON pour l'année 1989 , que 1261 adultes de Saône et Loire extérieurs à MACON fréquentent la bibliothèque , mais bien entendu, tous ne répondent pas à mes critères de départ puisque encore faut-il qu'ils possèdent une bibliothèque dans leur commune , pour cette raison je préfère ne faire aucune estimation qui s'avèrerait hasardeuse . Pour ce qui concerne TOURNUS, la première estimation est de cent personnes qui correspondraient à mes critères .

Ainsi donc, cette partie ne décrit que les grandes lignes de mon travail et ne préfigure nullement des résultats qui découleront je le souhaite de ma recherche .

C O N C L U S I O N

N'étant pas en mesure de conclure sur le bilan de cette recherche, je tiens à terminer ce mémoire sur les éventualités qui peuvent s'offrir à moi au terme de ce futur travail .

Bien souvent lorsque j'exposais à mes différents interlocuteurs l'objet de mon étude, on m'a tenu des propos identiques qui visaient déjà à me donner une réponse à la question de départ . Cette réponse prévalait du fait que la documentation des petites bibliothèques locales n'était certainement pas satisfaisante et que ceci serait la raison de ces déplacements .

Je ne suis pas entièrement en accord avec ces propos dans le sens où il est frappant que le réseau des bibliothèques de Saône et Loire existant il est tout à fait possible pour n'importe quelle bibliothèque qui y adhère de se procurer par l'intermédiaire de la BCP tel ouvrage précis ou telle documentation . De plus la sélection peut à mon avis provenir d'un manque de connaissance des usagers de leur propre bibliothèque .

C'est pourquoi mon questionnaire a été formulé de telle sorte que je puisse cerner ce qui est vraiment consulté ou emprunté dans tel lieu et les raisons exactes de la non-venue éventuelle des lecteurs dans leur bibliothèque de commune .

Non seulement les résultats peuvent être surprenants, par rapport aux propos auxquels je faisais référence auparavant, mais de plus j'imagine qu'ils permettront d'améliorer encore davantage les services de la BCP pour les domaines qui sembleront faire défaut .

Reste à espérer que sur les environ 500 personnes qui je l'imagine correspondront à mon travail d'enquête , la plus grande partie fera l'effort de répondre, et aura l'honnêteté de la faire correctement.

Les questionnaires sont distribués à partir du 14 Mai et au delà d'un moins j'aurais connaissance des premières estimations .

B I B L I O G R A P H I E

AVERTISSEMENT : Le classement des références dépend de l'usage pour lequel il sera utilisé, et non du thème réel du document . Cette bibliographie se vaudra pour la plus grande partie commentée, cependant certains ouvrages dont je sais qu'ils me seront utiles pour mon DESS vont apparaître ici sans résumé pour l'unique raison qu'il m'a été impossible de tous les consulter entièrement .

OUVRAGES GENERAUX SUR LES BIBLIOTHEQUES ET LA LECTURE

- 1 - **COMTE, Henri** . Les bibliothèques publiques en France . Villeurbanne : Les Presses de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques , 1977. 447 p.

Dans ce volumineux ouvrage, Henri COMTE donne d'une façon claire la définition et les différentes fonctions des Bibliothèques Publiques . Il expose la situation des Bibliothèques Publiques Françaises et fait tout un historique des fonds documentaires .

Un ouvrage important pour une connaissance générale des Bibliothèques en France .

- 2 - **PALLIER, Denis** . "Les Bibliothèques en France " in IFLA JOURNAL . Vol.15 , N°2, 1989 , pp.99-111 .

Cet article est un résumé des différents types de Bibliothèques que l'on trouve en France. C'est un bon panorama du service des Bibliothèques avec la situation des Bibliothèques centrales de prêt , dans leur mode de fonctionnement, leur rôle, leur mission, leur administration.

- 3 - **PINGAUD, Bernard** Le droit de lire : pour une politique coordonnée du développement de la lecture . Paris : Rapport à la Direction du Livre et de la Lecture , 1989 .

C'est une étude des différents aspects en rapport avec l'acte de " lire " et c'est la proposition d'une définition d'une politique de développement et des dispositifs d'intervention possibles en liaison avec les Bibliothèques . Ce livre a pour but de trouver des solutions pour lutter contre les milieux défavorisés socialement ou géographiquement .

- 4 - **RICHTER, Noël** . " L'idéologie et l'évolution des institutions de lecture de masse du XVIII ème siècle à nos jours " in Les cahiers de l'animation , N°37, pp25-45 .

Un historique fort intéressant sur l'évolution de la lecture et des Bibliothèques . Entre le bon livre réservé à l'élite au XVIII ème siècle et le développement massif des Bibliothèques d'aujourd'hui, se sont succédées des phases de transformation énormes dans le domaine de la lecture populaire . Mais c'est beaucoup plus lentement que la Bibliothèque s'est battue pour occuper la place qu'elle a aujourd'hui .

- 5 - RITAINE , Evelyne Les stratégies de la culture . Paris : Presse de la fondation nationale des sciences politiques , 1983 . 189 p.

C'est un historique de la lecture depuis la révolution . Tous les courants de pensées concernant la culture sont soigneusement étudiés par Evelyne RITAINE dans ce livre qui pourrait être résumé par une phrase qui en est tirée : " bien plus que la culture, c'est le discours sur la démocratie culturelle qui s'est démocratisée " .

OUVRAGES TRAITANT DE LA DECENTRALISATION

- 6 - BEGHAIN , Patrice . " Décentralisation et transfert de compétences " in Bulletin des Bibliothèques de France , T.35 , N°1 , 1990 . pp18-20.

Cet article analyse les réalités découlant de la décentralisation ainsi que les incertitudes restantes et les disparités encore trop grandes entre les départements . L'auteur soulève un certain nombre de questions qui se posent encore pour les Bibliothèques centrales de prêt .

- 7 - DELAFOSSE , Michel . " Pour en finir avec le transfert des BCP" in Bulletin des Bibliothèques de France T.35 , N°1 , 1990 .pp48-49 .

L'auteur insiste dans cet article sur la nécessité après la décentralisation de ne pas laisser la Bibliothèque Centrale de Prêt demeurer un service isolé au sein du département et il met en avant les réformes qu'il juge indispensables .

- 8 - GUITART , Cecil . " Ne dites pas à ma mère que je suis chargé de mission " in Bulletin des Bibliothèques de France , T.29 ,N°4 , 1984 .pp308-313 .

- 9 - LACROIX , Gilles . " Récit de la décentralisation ordinaire " in Bulletin des Bibliothèques de France T35., N°1 , 1990 .pp45-47 .

Sous un mode humoristique, Gilles LACROIX analyse quatre années de peurs et d'angoisses des Bibliothèques Centrales de Prêt face à la décentralisation et termine par la conclusion que ces appréhensions n'avaient finalement pas lieu d'être fondées .

- 10 - WILLAIME , Sophie . Problèmes de développement des services de Bibliothèques Centrales de Prêt après la décentralisation . Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothèques , 1990 .

CULTURE ET COLLECTIVITES TERRITORIALES

- 11 - BEAUNEZ , Roger . Politiques culturelles et municipalités : guide pour l'action, recueils d'expériences . Paris : Les éditions ouvrières , 1985 . 260 p.

A partir d'une recherche à laquelle 50 municipalités ont répondu , l'auteur illustre à travers des exemples les réalités locales dans leurs choix culturels , les orientations et objectifs divers des communes , leurs structures et leurs moyens . Roger BEAUNEZ fait également le point sur les interventions culturelles prises en charge par d'autres collectivités que les communes ; et il établit enfin des fiches techniques par secteurs d'intervention .

- 12 - BRIAND , Gérard . " Plans départementaux de développement de la lecture publique " in Bulletin des Bibliothèques de France , T.30 , N°3-4 , 1985 . pp 294-297 .

C'est un récapitulatif du contexte et de la mise en place des plans départementaux de développement de la Lecture Publique . Les objectifs des plans, les négociations , quelques résultats , voilà les thèmes abordés dans cet article par Gérard BRIAND .

- 13 - ESTEBE ,P. ; REMOND . Les communes aux rendez-vous de la culture . Paris : Syro , 1983 .
- 14 - MENGIN , Jacqueline . Le rôle culturel du département . Paris : la Documentation Française , 1987 . 230 p.
- 15 - PINGAUD , Bernard ; BARREAU , J.C. . Pour une politique culturelle du livre et de la lecture . Paris : Dalloz , 1982 . 297 p .
- 16 - QUEYRANNE , J.J. . Les régions et la décentralisation culturelle : les conventions de développement culturel régional . Paris : la Documentation Française , 1982 .

OUVRAGES SUR LES BIBLIOTHEQUES CENTRALES DE PRÊT

1/ Rôles et missions

- 17 - " Au service des petites communes : les Bibliothèques centrales de prêt " in Cahier de la culture et de l'environnement , N° 6 , 1978 . pp9-11 .

En quelques mots et en quelques chiffres, le rôle des Bibliothèques Centrales de prêt et le fonctionnement des bibliobus .

- 18 - **BONY , Françoise** . " La décentralisation à l'examen des bibliothécaires et des élus " in Livres Hebdo , N° 9 , 1988 . pp92-96 .

Le point sur Deux journées d'étude portant sur la nouvelle politique pour la lecture et réunissant tous les acteurs concernés par le transfert des charges (directeurs de Bibliothèque Centrale de Prêt , présidents de conseils généraux ...) . Le rôle de la DRAC y est explicitement décrit également . Un article clair sur les compétences des différentes parties responsables du livre en département .

- 19 - **CALENGE , Bertrand** . " Comment fonctionne une Bibliothèque Centrale de Prêt " in Livres Hebdo , N° 17 , 1984 . pp64-67
- 20 - Départementalisation de la Bibliothèque Centrale de Prêt . 2ème semestre 1985 , 1er semestre 1986 . Macon : Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône et Loire , 1986 . 57p.

Placées par la loi du 22/07/1983 sous la responsabilité des départements à partir du 01/01/1986 , les Bibliothèques Centrales de Prêt ont des missions diverses qui sont explicitées dans ce petit fascicule : aide aux petites communes pourvues de Bibliothèque - Relais, volonté de créer un véritable réseau départemental . Un petit document très succinct mais très clair et contenant de nombreuses informations .

- 21 - **GATTEGNO , Jean** . " L'état n'a pas l'intention de retirer un seul poste aux Bibliothèques Municipales " in Livres Hebdo N° 3 , 1989 , pp64-65 .

Le directeur du Livre et de la Lecture fait une mise au point du statut des personnels en Bibliothèque Centrale de Prêt qui dépendent totalement du département .

- 22 - **GATTEGNO , Jean** . " Textes officiels . Formation " in Bulletin des Bibliothèques de France , T.30 , N° 34 , 1985 . pp304-311 .

- 22 - GATTEGNO, Jean . " Textes officiels . Formation " in Bulletin des Bibliothèques de France, T.30, N° 34, 1985 . pp304-311 .

Récapitulatif de la circulaire portant sur les missions , moyens et fonctionnement des Bibliothèques Centrales de Prêt . Mise au point par Jean GATTEGNO de ce que doivent avoir comme rôles les BCP .

- 23 - GEMMERLE, Martin . La formation dans les réseaux départementaux des Bibliothèques Centrales de Prêt . Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothèque, 1989 .
- 24 - HEITZ, Marie Josée . Nouvelles orientations des Bibliothèques Centrales de Prêt et lecture publique . Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothèque , 1990
- 25 - "Journées des Bibliothèques Centrales de Prêt (24 et 25 mars 1982) " in Bulletin des Bibliothèques de France , T.27, N°11, 1982 . pp595-606

Rapport des deux journées d'étude organisées sous la direction de Jean GATTEGNO, avec la présence de tous les conservateurs chargés des 94 Bibliothèques Centrales de Prêt . Un point est fait sur les finances accordées à chacun et la répartition prévisionnelle des différents moyens . Des discussions ont porté également sur certaines missions de la Bibliothèque Centrale de Prêt et ses rapports avec des institutions telle que l'école .

- 26 - " Le Bonheur est dans le prêt " in Bulletin des Bibliothèque de France , T. 30, N° 3-4, 1985 . p201 .

Petit article humoristique qui a pour objectif de faire prendre conscience des difficultés auxquelles sont confrontées les Bibliothèques Centrales de Prêt .

- 27 - MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION . Objectif Lecture , 2ème édition mise à jour . Paris , 1989 . 83 p .

Un recueil des lois régissant les Bibliothèques .

- 28 - ROUET, François . Les dépôts des Bibliothèques Centrales de Prêt . Paris : Ministère de la culture et de la communication , 1981 . 289 p .

Le but de ce livre : faire mieux connaître les dépôts des Bibliothèques Centrales de Prêt dans leur ensemble et approfondir avec quatre exemples leurs caractéristiques et leur fonctionnement . C'est aussi une formulation des recommandations pour une meilleure appréhension statistique des Bibliothèques Centrales de Prêt .

- 29 - "Statistiques 1982 " in Notes Bibliographiques , N° 6 , 1983 . pp 675-680 .

Les statistiques qui relatent les prêts en Bibliothèques Centrales de Prêt avec un découpage par genres de livres . On y constate une augmentation pour 48 départements .

-30 - UNTERSTELLER , Marguerite-Marie ; CALENGE , Bertrand . " Deux BCP parmi d'autres " in Bulletin des Bibliothèques de France T.30 , N° 3-4 , 1985 . pp 228-233 .

Comment se définit une Bibliothèque Centrale de Prêt en 1985 ? Deux directeurs de BCP donnent leurs points de vue sur les missions et donnent des chiffres .

-31 - VANBESIEN, Hugues . " Les Bibliothèques Centrales de Prêt entre tradition et mutation : les statistiques 1986-1987 " in Bulletin des Bibliothèques de France , T.35 , N°4, 1990 . pp292-301 .

Mise en avant d'une difficulté à apprécier et quantifier les actions des Bibliothèques Centrales de Prêt . Un petit topo sur les moyens , le fonctionnement, les personnels, les activités et les formes de prêt des Bibliothèques Centrales de Prêt dont le réseau présenterait de fortes inégalités de moyens d'un établissement à l'autre .

- 32 - YVERT, Louis . " A propos des normes du groupe de travail sur les BCP" in Bulletin des Bibliothèques de France T. 30 , N° 3-4 , 1985 .pp202-227 .

Historique intéressant sur les missions , les objectifs et les normes depuis 1945 relatifs aux Bibliothèques Centrales de Prêt . On trouve également dans cet article un récapitulatif des différents plans de développement élaborés pour les BCP depuis 1967 .

2 / Animation des BCP

- 33 - GERMANAUD , Marie Claire . La bibliothèque publique en milieu rural et dans les petites agglomérations : conseils pratiques . Paris : Cercle de la Librairie , 1982 . 92 p.

Dans ce petit livre, l'auteur tente de montrer que la mission principale de toute Bibliothèque Centrale de Prêt est celle de conseiller technique. Marie - Claire GERMANAUD fait le point sur l'étude des questions matérielles pour un bon fonctionnement d'une Bibliothèque et du fonds souhaitable. Elle réunit de nombreux conseils pour la création d'une Bibliothèque rurale. C'est un guide complet, concis et pratique.

- 34 - SEIBEL, Bernadette. L'animation dans les Bibliothèques Centrales de Prêt : pratiques nouvelles ou innovation. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 1978. 182 p.

OUVRAGES SUR LA BCP DE SAONE ET LOIRE

- 35 - CALENGE, Bertrand. "L'informatisation d'une Bibliothèque Centrale de Prêt" in Bulletin des Bibliothèques de France, T.35, N° 3, 1990. pp 208-216.

A travers l'exemple de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône et Loire, Bertrand CALENGE fait le point sur les différentes configurations informatiques possibles et la solution idéale pour la BCP qui permettrait un gain de temps, un gain d'argent et une meilleure organisation de tout le réseau des tâches de chacun.

- 36 - CALENGE, Bertrand ; DOUBROFF, Olivier. "Du dépôt à la Bibliothèque intercommunale" in Bulletin des Bibliothèques de France, T. 35, N° 1, 1990. pp33-43.

La question posée dans cet article concerne la qualité de service d'un département tout en respectant l'autonomie des collectivités territoriales qui couvrent l'ensemble du territoire. Pour éviter la culture "au rabais" la solution adoptée : la coopération intercommunale afin que les petites communes aient la même chance que les grosses. C'est l'expérience menée par la BCP de Saône et Loire avec une étude reposant sur l'attraction des communes, la réalité géographique du département, les politiques communales.

- 37 - DOUBROFF, Olivier ; CALENGE, Bertrand. Bibliothèques intercommunales, Macon : BCP de Saône et Loire, 1988. 93 p.

Toute l'enquête portant sur l'intercommunalité en Saône et Loire, des hypothèses de travail à la réponse du "terrain". Un outil précieux sur le contexte politique en matière de Lecture en Saône et Loire et pour une meilleure connaissance des différents lecteurs de ce département.

- 38 - Le réseau de Lecture Publique de la Bibliothèque Centrale de Prêt de Saône et Loire : statistiques 1989 . Saône et Loire : Conseil Général , 1990 .

Tous les chiffres concernant les différentes actions de la BCP de Saône et Loire . Texte clair avec beaucoup d'informations .

- 39 - Servez-vous de la BCP : principes de fonctionnement et objectifs de la BCP de Saône et Loire . Macon : BCP de Saône et Loire , 1985 . 55p .

Il s'agit d'un rapport sur les objectifs de la BCP de Saône et Loire. Beaucoup d'informations sur les différentes politiques de fonctionnement .

LECTURE ET MONDE RURAL

- 40 - CONILH , Jean . " Les exclus de la lecture " in ESPRIT , N° 1 , 1976 . pp39-55 .

Les agriculteurs lisent des magazines , des revues, des quotidiens, les plus modernes s'informent par ce biais sur les nouvelles techniques agricoles mais qu'en est-il des livres ? C'est la question posée dans cet article où Jean CONILH va étudier les pratiques et les rapports des habitants du monde rural à la lecture .

- 41 - PAULIN , Françoise . La lecture publique en milieu rural : enquête dans le département des Vosges , Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothèque , 1985 . 13 p.
- 42 - SCMIDT , Frédéric . Une Bibliothèque dans un pays rural : lecture et lecteurs à Saint Gengoux-le-National . Macon : BCP de Saône et Loire, 1985 .84 p.

SOCIOLOGIE DE LA LECTURE

- 43 - DIDELOT , Maurice . Sociologie de la lecture : bibliographie sélective . Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothèque , 1979 .

Comme son titre l'indique, c'est un récapitulatif de nombreux titres ayant un rapport avec la sociologie de la lecture, du point de vue méthodologique, historique et de recherche .

- 44 - **ESCARPIT, Robert** . Le Littéraire et le Social : éléments pour une sociologie de la littérature . Paris : Flammarion , 1977 . 315 p.
- 45 - **GOODY , Jack** . La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage. Paris : édition de Minuit, 1986 . 274 p.

Ce livre traite des différences entre les sociétés qui ont et celles qui n'ont pas l'écriture et il pousse l'analyse jusqu'aux effets de l'écriture sur les "modes de pensées". Jack Goody tente de donner la définition de la culture. Livre très intéressant pour comprendre les différents actes de communication.

- 46 - **HASSENFORNER, Jean** . " Sociologie de la lecture : thèmes et perspectives de la recherche " in Biblio de la France chronique, N° 25 , 21/06/1972 . pp521-537 .
- 47 - **HASSENFORNER , Jean** . " La sociologie de la lecture en France : bilan et orientation" in Le Livre Français , 1972 . pp223-234 .
- 48 - **HASSENFORNER , Jean** . " Recherche sur le comportement des lecteurs dans les Bibliothèques Publiques ", in Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français . 1956 , pp 155-159 .
- 49 - **HASSENFORNER , Jean** . Goûts et attitudes des lecteurs d'une Bibliothèque Municipale de Province : Limoges . Paris : Centre d'études économiques, 1957 . 13p.

Ce livre retrace la démarche du chercheur pour ce genre d'étude, malgré son âge très vieux, on peut trouver un certain intérêt au dépouillement de l'enquête pour laquelle la décomposition est intéressante .

- 50 - **LEENHARDT, Jacques** . Lire la lecture : essai de sociologie de la lecture . Paris : Le Sycomore , 1982 . 422p.

Historique de la sociologie de la lecture. Etude de la lecture qui est vue par l'auteur comme un indicateur des attitudes sociales, c'est pourquoi cet ouvrage aura à coeur de décrire les attitudes selon des critères socio-démographiques .

- 51 - **POULAIN , Martine** . Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine . Paris : Editions du Cercle de la Librairie , 1988 . 241 p.

C'est une compilation de différents textes par différents auteurs sur le thème de la sociologie de la lecture. Chaque intervenant étudie une notion particulière de ce domaine. R.CHARTIER étudie les réactions des différents lecteurs face à un même livre . M. POULAIN définit le rôle de la sociologie de la lecture . J. LEENHARDT donne une définition de l'acte de lire ... Un livre important pour connaître les comportements divers des lecteurs

OUVRAGES METHODOLOGIQUES

- 52 - **BLANCHET, A. ; GHIGLIONE, R. ; MASSONNAT, J.** Les techniques d'enquête en sciences sociales . Paris : Dunod, 1987. 197 p.

Ce livre traite de la place que tiennent chacune des méthodes suivantes dans les sciences sociales : Observer, Interviewer, Questionner . Il en donne une définition et illustre les techniques par des exemples. Pas assez de vraie méthodologie, mais plutôt une analyse des techniques trop illustrée d'exemples .

- 53 - **HARVATOPOULOS, Yannis ; LIVIAN, Y.Frédéric** . L'art de l'enquête : guide pratique . Paris : Eyrolles, 1989. 137 p.

- 54 - **HERMAN, Jacques** . Analyse de données qualitatives . Paris ; New York ; Barcelone : Masson, 1986 . 183 p.

- 55 - **JAVEAU, Claude** . L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien , 2ème édition. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles , 1971. 261p.

Cet ouvrage qui a déjà vingt ans d'âge a cependant le mérite d'être clair pour ce qui concerne les différentes étapes d'une enquête. Mais c'est surtout pour ce qui concerne la rédaction du questionnaire qu'il est intéressant , différenciant bien tous les types de questions possibles, ainsi que pour la construction de l'échantillon .

- 56 - **LEBART, Ludovic** . Analyse statistique des données textuelles : questions ouvertes et lexicométrie . Paris : Dunod , 1988 . 209 p.

A N N E X E S

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES
VERONIQUE GUYOT
17-21 BD DU 11 NOVEMBRE 1918
69100 VILLEURBANNE

Vous êtes lecteur à la Bibliothèque Municipale de TOURNUS. Nous procédons actuellement à une enquête qui précisera les besoins des usagers.

Nous vous remercions de nous aider en remplissant ce questionnaire dont les résultats resteront strictement anonymes, et soit de le remettre à la Bibliothèque Municipale de TOURNUS soit de nous le faire parvenir à l'adresse ci-dessus.

Merci d'avance de votre coopération.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

(A)

* SEXE masculin féminin 1.1

* QUEL EST VOTRE AGE ? 1.2

* QUELLE EST VOTRE SITUATION DE FAMILLE ?
célibataire marié ou vie maritale autre 1.3

* EXERCEZ-VOUS UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ? 1.4
oui non, au chômage
non, à la retraite ou en préretraite non, étudiant, lycéen ou collégien
non, au foyer non, autre (à préciser)

* SI OUI, QUELLE EST VOTRE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ? 1.5
artisan, commerçant profession libérale employé
chef d'entreprise enseignant ouvrier
technicien, contremaître cadre, ingénieur agriculteur
CES, SIYP, stage autre (à préciser)

* DANS QUELLE VILLE TRAVAILLEZ-VOUS ? 1.6

* QUEL EST VOTRE NIVEAU D'ETUDE ?
primaire secondaire supérieur 1.7

* QUEL EST VOTRE DIPLOME LE PLUS ELEVE ? 1.8
brevet des collèges baccalauréat
deug ou dut licence ou +

* SAVEZ-VOUS S'IL EXISTE UNE BIBLIOTHEQUE DANS VOTRE COMMUNE ? 2.1
oui non

Si vous répondez NON passez directement aux questions du cadre (B) et ne répondez qu'à celles - là .

Si vous répondez OUI passez à la question suivante .

* FREQUENTEZ - VOUS LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE ? 2.2
oui non

Si vous répondez NON passez directement aux questions du cadre (C) et ne répondez qu'à celles - là .

Si vous répondez OUI passez directement aux questions du cadre (D)

- B -

VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURNUS ET VOUS NE CONNAISSEZ PAS
CELLE DE VOTRE COMMUNE

*VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURNUS ?

31

- 1 fois par semaine 1 fois par mois environ
- 1 fois tous les 15 jours moins souvent ou exceptionnellement

*A QUELLE OCCASION (OU POUR QUELLES RAISONS) VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE DE TOURNUS ?

32

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- je viens de chez moi spécialement pour la bibliothèque
- je travaille à TOURNUS
- quand je vais à TOURNUS j'en profite pour passer à la bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

*EN DEHORS DE LA BIBLIOTHEQUE DE TOURNUS FREQUENTEZ-VOUS UNE AUTRE
BIBLIOTHEQUE ?

3.3

- non oui laquelle?

*QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS
SOUVENT ?

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

EMRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

- | | | |
|--|--------------------------|--|
| Roman <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Roman <input type="checkbox"/> |
| Littérature (poésie, théâtre) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Littérature (poésie, théâtre) <input type="checkbox"/> |
| Histoire, philosophie, sciences sociales <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Histoire, philosophie, sciences sociales <input type="checkbox"/> |
| Sciences politique, juridique, économique <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sciences politique, juridique, économique <input type="checkbox"/> |
| Sciences et techniques <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sciences et techniques <input type="checkbox"/> |
| Beaux livres (art, déco...) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Beaux livres (art, déco...) <input type="checkbox"/> |
| Vie pratique (cuisine, pêche...) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Vie pratique (cuisine, pêche...) <input type="checkbox"/> |
| Revue <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Revue <input type="checkbox"/> |
| Disques, cassettes, compacts... <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Disques, cassettes, compacts... <input type="checkbox"/> |
| Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> |

4.1

4.2

4.3

4.4

4.5

4.6

4.7

4.8

4.9

4.10

*ACCEPTERIEZ-VOUS D'ACCORDER UN COURT ENTRETIEN A NOTRE ENQUETRIXE AFIN DE NOUS
PERMETTRE DE MIEUX CERNER VOS BESOINS ET D'AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES QUI
VOUS SONT OFFERTS ?

34

- oui non

*SI VOUS ACCEPTEZ VEUILLEZ INDIQUER CI-APRES VOS NOM, ADRESSE ET NUMERO DE
TELEPHONE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS CONTACTER ETANT ENTENDU QUE VOTRE
ANONYMAT SERA RESPECTE ET QUE VOS REPONSES RESTERONT CONFIDENTIELLES

NOM ET PRENOM

ADRESSE

(C)

VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE DE TOURNUS MAIS VOUS NE FREQUENTEZ PAS CELLE DE VOTRE COMMUNE

VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURNUS ?

5.1

- 1 fois par semaine 1 fois par mois environ
- 1 fois tous les 15 jours moins souvent ou exceptionnellement

QUELLE OCCASION (OU POUR QUELLES RAISONS) VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURNUS ?

5.2

(vous pouvez cocher plusieurs cases)

- je viens de chez moi spécialement pour la bibliothèque
- je travaille à TOURNUS
- quand je vais à TOURNUS j'en profite pour passer à la bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURNUS ?

(vous pouvez cocher plusieurs cases)

EMPRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

- roman
- littérature (poésie, théâtre)
- histoire, philosophie, sciences sociales
- sciences politique, juridique, économique
- sciences et techniques
- beaux livres (art, déco...)
- vie pratique (cuisine, pêche...)
- revues
- disques, cassettes, compacts...
- autres (à préciser)

- roman
- littérature (poésie, théâtre)
- histoire, philosophie, sciences sociales
- sciences politique, juridique, économique
- sciences et techniques
- beaux livres (art, déco...)
- vie pratique (cuisine, pêche...)
- revues
- disques, cassettes, compacts...
- autres (à préciser)

- 6.1
- 6.2
- 6.3
- 6.4
- 6.5
- 6.6
- 6.7
- 6.8
- 6.9
- 6.10

EMPRUNTEZ-VOUS DES LIVRES SEULEMENT POUR VOUS MEME OU EGALEMENT POUR DES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE ? pour moi seulement pour des membres de ma famille

5.3

ETES-VOUS DEJA ALLE DANS LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE ? oui non

5.4

POURQUOI NE LA FREQUENTEZ-VOUS PAS ?

5.5

- les horaires d'ouverture ne me conviennent pas
- je n'y trouve pas les documents dont j'ai besoin
- je n'y trouve pas assez de choix en général
- je trouve qu'il n'y a pas assez de choix dans un domaine précis lequel?.....
- je trouve qu'elle est mal organisée dans sa signalisation
- je n'ai pas beaucoup d'espace pour consulter sur place
- autres raisons (à préciser)

ACCEPTERIEZ-VOUS D'ACCORDER UN COURT ENTRETIEN A NOTRE ENQUETRIXE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE MIEUX CERNER VOS BESOINS ET D'AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES QUI VOUS SONT OFFERTS ?

5.6

oui non

SI VOUS ACCEPTEZ VEUILLEZ INDIQUER CI-APRES VOS NOM, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS CONTACTER ETANT ENTENDU QUE VOTRE ANONYMAT SERA RESPECTE ET QUE VOS REPONSES RESTERONT CONFIDENTIELLES

NOM ET PRENOM

ADRESSE

NUMERO DE TELEPHONE



VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE DE TOURNUS ET VOUS FREQUENTEZ AUSSI CELLE DE VOTRE COMMUNE

***VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURNUS ?**

- 1 fois par semaine 1 fois par mois environ
- 1 fois tous les 15 jours moins souvent ou exceptionnellement

7.1

***A QUELLE OCCASION (OU POUR QUELLES RAISONS) VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURNUS ?**

7.2

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- je viens de chez moi spécialement pour la bibliothèque
- je travaille à TOURNUS
- quand je vais à TOURNUS j'en profite pour passer à la bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

***QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOURNUS ?**

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

EMRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser)

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser)

8.1

8.2

8.3

8.4

8.5

8.6

8.7

8.8

8.9

8.10

***VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE DE TOURNUS EN PLUS DE LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE PARCE QUE**

- vous ne trouvez pas tous les documents dont vous avez besoin dans votre commune
- vous trouvez qu'il y a plus de choix à TOURNUS en général
- vous trouvez qu'il y a plus de choix à TOURNUS dans un domaine précis lequel ?.....
- c'est votre emploi du temps qui dirige votre choix de bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

7.3

***QUELS SONT LES AVANTAGES QUE VOUS TROUVEZ A LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE?**

***QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE ?**

(Vous pouvez cocher plusieurs case)

EMRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser)

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser)

9.1

9.2

9.3

9.4

9.5

9.6

9.7

9.8

9.9

9.10

***ACCEPTERIEZ-VOUS D'ACCORDER UN COURT ENTRETIEN A NOTRE ENQUETRICE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE MIEUX CERNER VOS BESOINS ET D'AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES QUI VOUS SONT OFFERTS ?** oui non

7.4

***SI VOUS ACCEPTEZ VEUILLEZ INDIQUER CI-APRES VOS NOM, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS CONTACTER ETANT ENTENDU QUE VOTRE ANONYMAT SERA RESPECTE ET QUE VOS REPONSES RESTERONT CONFIDENTIELLES**
NOM, PRENOM, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES
VERONIQUE GUYOT
17-21 BD DU 11 NOVEMBRE 1918
69100 VILLEURBANNE

Vous êtes lecteur à la Bibliothèque Municipale de MACON. Nous procédons actuellement à une enquête qui précisera les besoins des usagers.

Nous vous remercions de nous aider en remplissant ce questionnaire dont les résultats resteront strictement anonymes, et soit de le remettre à la Bibliothèque Municipale de MACON soit de nous le faire parvenir à l'adresse ci-dessus.

Merci d'avancé de votre coopération.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

(A)

* SEXE masculin féminin

1.1

* QUEL EST VOTRE AGE ?

1.2

* QUELLE EST VOTRE SITUATION DE FAMILLE ?

1.3

célibataire marié ou vie maritale autre

* EXERCEZ-VOUS UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ?

1.4

oui non, au chômage

non, à la retraite ou en préretraite non, étudiant, lycéen ou collégien

non, au foyer non, autre (à préciser)

* SI OUI, QUELLE EST VOTRE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ?

1.5

artisan, commerçant profession libérale employé

chef d'entreprise enseignant ouvrier

technicien, contremaître cadre, ingénieur agriculteur

CES, SIVP, stage autre (à préciser).....

* DANS QUELLE VILLE TRAVAILLEZ-VOUS ?

1.6

* QUEL EST VOTRE NIVEAU D'ETUDE ?

1.7

primaire secondaire supérieur

* QUEL EST VOTRE DIPLOME LE PLUS ELEVE ?

1.8

brevet des collèges baccalauréat

deug ou dut licence ou +

* SAVEZ-VOUS S'IL EXISTE UNE BIBLIOTHEQUE DANS VOTRE COMMUNE ?

2.1

oui non

Si vous répondez NON passez directement aux questions du cadre (B) et ne répondez qu'à celles - là.

Si vous répondez OUI passez à la question suivante.

* FREQUENTEZ - VOUS LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE ?

2.2

oui non

Si vous répondez NON passez directement aux questions du cadre (C) et ne répondez qu'à celles - là.

Si vous répondez OUI passez directement aux questions du cadre (D)

- B -

VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ET VOUS NE CONNAISSEZ PAS
CELLE DE VOTRE COMMUNE

***VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?**

- 1 fois par semaine 1 fois par mois environ
- 1 fois tous les 15 jours moins souvent ou exceptionnellement

3.1

***A QUELLE OCCASION (OU POUR QUELLES RAISONS) VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE DE MACON ?**

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- Je viens de chez moi spécialement pour la bibliothèque
- Je travaille à Macon
- quand je vais à Macon j'en profite pour passer à la bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

3.2

***EN DEHORS DE LA BIBLIOTHEQUE DE MACON FREQUENTEZ-VOUS UNE AUTRE BIBLIOTHEQUE ?**

- non oui laquelle?

3.3

***QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS
SOUVENT ?**

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

<u>EMRUNTS</u>		<u>CONSULTATIONS SUR PLACE</u>	
Roman <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Roman	4.1 <input type="checkbox"/>
Littérature (poésie, théâtre) <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Littérature (poésie, théâtre)	4.2 <input type="checkbox"/>
Histoire, philosophie, sciences sociales <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Histoire, philosophie, sciences sociales	4.3 <input type="checkbox"/>
Sciences politique, juridique, économique <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Sciences politique, juridique, économique	4.4 <input type="checkbox"/>
Sciences et techniques <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Sciences et techniques	4.5 <input type="checkbox"/>
Beaux livres (art, déco...) <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Beaux livres (art, déco...)	4.6 <input type="checkbox"/>
Vie pratique (cuisine, pêche...) <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Vie pratique (cuisine, pêche...)	4.7 <input type="checkbox"/>
Revue <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Revue	4.8 <input type="checkbox"/>
Disques, cassettes, compacts... <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Disques, cassettes, compacts...	4.9 <input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)	4.10 <input type="checkbox"/>

***ACCEPTERIEZ-VOUS D'ACCORDER UN COURT ENTRETIEN A NOTRE ENQUETRIXE AFIN DE NOUS
PERMETTRE DE MIEUX CERNER VOS BESOINS ET D'AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES QUI
VOUS SONT OFFERTS ?**

- oui non

3.4

***SI VOUS ACCEPTEZ VEUILLEZ INDICER CI-APRES VOS NOM, ADRESSE ET NUMERO DE
TELEPHONE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS CONTACTER ETANT ENTENDU QUE VOTRE
ANONYMAT SERA RESPECTE ET QUE VOS REPONSES RESTERONT CONFIDENTIELLES**

NOM ET PRENOM

ADRESSE

NUMERO DE TELEPHONE

Ne rien inscrire ici
Merci

(C)

VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE DE MACON MAIS VOUS NE FREQUENTEZ PAS CELLE DE VOTRE COMMUNE

***VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?**

5.1

- 1 fois par semaine 1 fois par mois environ
- 1 fois tous les 15 jours moins souvent ou exceptionnellement

***A QUELLE OCCASION (OU POUR QUELLES RAISONS) VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?**

5.2

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- je viens de chez moi spécialement pour la bibliothèque
- je travaille à Macon
- quand je vais à Macon j'en profite pour passer à la bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

***QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?**

(Vous pouvez cocher plusieurs case)

EMRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser)

- Roman
- Littérature (poésie, théâtre)
- Histoire, philosophie, sciences sociales
- Sciences politique, juridique, économique
- Sciences et techniques
- Beaux livres (art, déco...)
- Vie pratique (cuisine, pêche...)
- Revue
- Disques, cassettes, compacts...
- Autres (à préciser)

- 6.1
- 6.2
- 6.3
- 6.4
- 6.5
- 6.6
- 6.7
- 6.8
- 6.9
- 6.10

***EMPRUNTEZ-VOUS DES LIVRES SEULEMENT POUR VOUS MEME OU EGALEMENT POUR DES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE ?** pour moi seulement pour des membres de ma famille

5.3

***ETES-VOUS DEJA ALLE DANS LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE ?** oui non

5.4

***POURQUOI NE LA FREQUENTEZ-VOUS PAS ?**

5.5

- les horaires d'ouverture ne me conviennent pas
- je n'y trouve pas les documents dont j'ai besoin
- je n'y trouve pas assez de choix en général
- je trouve qu'il n'y a pas assez de choix dans un domaine précis lequel?.....
- je trouve qu'elle est mal organisée dans sa signalisation
- je n'ai pas beaucoup d'espace pour consulter sur place
- autres raisons (à préciser)

***ACCEPTERIEZ-VOUS D'ACCORDER UN COURT ENTRETIEN A NOTRE ENQUETRIXE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE MIEUX CERNER VOS BESOINS ET D'AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES QUI VOUS SONT OFFERTS ?**

5.6

oui non

***SI VOUS ACCEPTEZ VEUILLEZ INDIQUER CI-APRES VOS NOM, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS CONTACTER ETANT ENTENDU QUE VOTRE ANONYMAT SERA RESPECTE ET QUE VOS REPONSES RESTERONT CONFIDENTIELLES**

NOM ET PRENOM
ADRESSE
NUMERO DE TELEPHONE

D

VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE DE MACON ET VOUS FREQUENTEZ AUSSI CELLE DE VOTRE COMMUNE

***VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?**

- 1 fois par semaine 1 fois par mois environ
- 1 fois tous les 15 jours moins souvent ou exceptionnellement

7.1

***A QUELLE OCCASION (OU POUR QUELLES RAISONS) VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?**

7.2

(Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- je viens de chez moi spécialement pour la bibliothèque
- je travaille à Macon
- quand je vais à Macon j'en profite pour passer à la bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

***QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MACON ?**

(Vous pouvez cocher plusieurs case)

EMRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

- | | | |
|--|--------------------------|--|
| Roman <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Roman <input type="checkbox"/> |
| Littérature (poésie, théâtre) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Littérature (poésie, théâtre) <input type="checkbox"/> |
| Histoire, philosophie, sciences sociales <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Histoire, philosophie, sciences sociales <input type="checkbox"/> |
| Sciences politique, juridique, économique <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sciences politique, juridique, économique <input type="checkbox"/> |
| Sciences et techniques <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sciences et techniques <input type="checkbox"/> |
| Beaux livres (art, déco...) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Beaux livres (art, déco...) <input type="checkbox"/> |
| Vie pratique (cuisine, pêche...) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Vie pratique (cuisine, pêche...) <input type="checkbox"/> |
| Revue <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Revue <input type="checkbox"/> |
| Disques, cassettes, compacts... <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Disques, cassettes, compacts... <input type="checkbox"/> |
| Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> |

8.1

8.2

8.3

8.4

8.5

8.6

8.7

8.8

8.9

8.10

***VOUS FREQUENTEZ LA BIBLIOTHEQUE DE MACON EN PLUS DE LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE PARCE QUE**

7.3

- vous ne trouvez pas tous les documents dont vous avez besoin dans votre commune
- vous trouvez qu'il y a plus de choix à MACON en général
- vous trouvez qu'il y a plus de choix à MACON dans un domaine précis lequel ?
- c'est votre emploi du temps qui dirige votre choix de bibliothèque
- autres raisons (à préciser)

***QUELS SONT LES AVANTAGES QUE VOUS TROUVEZ A LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE?**

***QUELS SONT LES TYPES DE DOCUMENTS QUE VOUS CONSULTEZ OU EMPRUNTEZ LE PLUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE DE VOTRE COMMUNE ?**

(Vous pouvez cocher plusieurs case)

EMRUNTS

CONSULTATIONS SUR PLACE

- | | | |
|--|--------------------------|--|
| Roman <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Roman <input type="checkbox"/> |
| Littérature (poésie, théâtre) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Littérature (poésie, théâtre) <input type="checkbox"/> |
| Histoire, philosophie, sciences sociales <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Histoire, philosophie, sciences sociales <input type="checkbox"/> |
| Sciences politique, juridique, économique <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sciences politique, juridique, économique <input type="checkbox"/> |
| Sciences et techniques <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sciences et techniques <input type="checkbox"/> |
| Beaux livres (art, déco...) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Beaux livres (art, déco...) <input type="checkbox"/> |
| Vie pratique (cuisine, pêche...) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Vie pratique (cuisine, pêche...) <input type="checkbox"/> |
| Revue <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Revue <input type="checkbox"/> |
| Disques, cassettes, compacts... <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Disques, cassettes, compacts... <input type="checkbox"/> |
| Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> |

9.1

9.2

9.3

9.4

9.5

9.6

9.7

9.8

9.9

9.10

***ACCEPTERIEZ-VOUS D'ACCORDER UN COURT ENTRETIEN A NOTRE ENQUETRICE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE MIEUX CERNER VOS BESOINS ET D'AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES QUI VOUS SONT OFFERTS ?** oui non

7.4

***SI VOUS ACCEPTEZ VEUILLEZ INDIQUER CI-APRES VOS NOM, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE AFIN DE NOUS PERMETTRE DE VOUS CONTACTER ETANT ENTENDU QUE VOTRE ANONYMAT SERA RESPECTE ET QUE VOS REponses RESTERONT CONFIDENTIELLES**
NOM, PRENOM, ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE



La bibliothèque municipale

Créée en mai 1828 grâce à un fonds d'Etat obtenu à partir des précieuses collections du clergé (confiscations révolutionnaires), la bibliothèque municipale de Mâcon s'est peu à peu enrichie en nombre et en qualité d'ouvrages pendant près d'un siècle et demi. En novembre 1970, grâce à un effort particulier de la Municipalité, la bibliothèque s'installe dans de nouveaux locaux afin de répondre aux exigences d'un service moderne et dynamique. Elle fait alors figure de pionnier à une époque où la lecture publique n'était pas banalisée. Elle reste toujours un exemple en détenant notamment le record du nombre de prêts par habitant sur l'ensemble de la Bourgogne (plus de 7 prêts par habitant et par an).

Installée dans des locaux couvrant une surface totale de deux mille mètres carrés, et comportant quatre mille mètres linéaires de rayonnage, la bibliothèque offre à tous la possibilité de s'informer, de se détendre et de se rencontrer.

Au rez-de-chaussée, deux salles se font face : la salle de prêt où 40 000 ouvrages sont mis à la disposition du public et la salle des enfants destinée en priorité aux élèves du 1^{er} degré. Entre les deux salles, pas de mur mais des cloisons vitrées afin que les deux âges ne soient pas séparés et que le passage d'une salle à l'autre se fasse insensiblement. Le premier étage est occupé par la salle de lecture de la section étude, la discothèque, la direction et le secrétariat. Enfin, une grande salle commune à la bibliothèque municipale et aux archives départementales accueille conférences et expositions.

Le succès croissant de la bibliothèque municipale depuis dix-huit ans a d'ailleurs conduit la Ville, en 1988, à agrandir la salle de prêt adultes afin de faciliter la mise en rayons des livres.

La bibliothèque est ouverte de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h du mardi au vendredi et de 9 h à 16 h le samedi et la veille des jours fériés.

La bibliothèque gère 5 grands services publics

1. La salle de prêt, pour adultes (service gratuit) ; près de 40 000 ouvrages sont mis à la disposition des lecteurs qui peuvent faire des propositions d'achat. La salle possède un fonds important de documentaires et de romans destinés à un public varié.



Discothèque.

2. La salle de prêt pour enfants (service gratuit) est conçue dans un cadre moderne, gai et original où tout a été prévu pour les enfants qui peuvent choisir parmi près de 10 000 volumes. 4 000 enfants sont aujourd'hui inscrits et accueillis dès le plus jeune âge (18 mois) et peuvent consulter une variété importante de livres : lecture récréative, recherche documentaire, albums, revues et bandes dessinées. Le fonds scientifique et historique offre aux jeunes lecteurs et adolescents une documentation élaborée et diversifiée.

Une série d'animations ont été organisées :

- l'heure joyeuse du conte dans une agréable mezzanine, heure suivie de dessins et de collages collectifs pour les enfants de 4 à 7 ans, tous les mercredis
- le travail régulier avec les classes. En 1987, 610 classes et 26 centres aérés ont été touchés, soit un prêt de 17 290 livres
- la fête annuelle du livre dans une école de Mâcon
- autres interventions faites à la demande.

3. La discothèque

Ouverte depuis 1973, elle met à la disposition de tous en accès libre, pour des droits et abonnements minimes, une collection d'environ 12 500 microsillons et de 2000 disques compacts. En ce qui concerne ces derniers, 650 emprunteurs ont régulièrement choisi ce support et ont écouté 35 000 disques compacts en trois ans.

Ceci représente 30 % des prêts et démontre la passion grandissante des discophiles, ceci en fonction du relatif « petit nombre » de disques lasers.

4. La salle de lecture

Elle permet à tous ceux qui désirent parfaire leurs connaissances, ainsi qu'aux chercheurs, d'avoir accès aux périodiques, aux ouvrages de référence, aux encyclopédies et aux dictionnaires. Les ouvrages du fonds local et régional sont communiqués sur demande, ainsi que ceux du fonds ancien.

Le personnel de la salle de lecture gère ce dernier. Celui-ci a essentiellement contribué à l'enrichissement de la bibliothèque depuis sa création. En voici quelques exemples, sur un siècle :

- 1895 : don de nombreuses lettres de Lamartine et de sept manuscrits modernes, parmi lesquels celui de « Jocelyn ».
- 1907 : don de 360 volumes et onze manuscrits faisant partie de la bibliothèque de l'abbé Laplatte et de Puthod, tous deux historiens du Mâconnais.
- 1921 : legs fait par Henry Havard (historien de l'art né à Charolles) de sa bibliothèque, soit environ 10 000 volumes sur les beaux-arts, la littérature et l'histoire, plus les manuscrits de l'auteur.



Bibliocar urbain.

-
- 1982 : le dernier fonds important recueilli est celui de l'imprimerie Protat acquis avec l'aide de l'État (80 %), lorsque l'entreprise cessa ses activités. Il s'agit d'un fonds hétérogène qui totalise environ 10 000 volumes et plus de 5 000 unités documentaires de différents périodiques.

Le fonds ancien est également composé de manuscrits sur parchemin du xv^e siècle, richement enluminés (La Cité de Dieu de St Augustin, la Légende dorée...), de plusieurs incunables (les œuvres d'Aristote, les Chroniques de Nuremberg...).

Un crédit spécial est attribué pour l'acquisition d'œuvres remarquables, telles que des ouvrages de bibliophilie contemporaine, ou des manuscrits, par exemple celui du « Voyage en Orient » de Lamartine acheté en 1969.

5. Le bibliocar urbain

La lecture va même au devant du public par l'intermédiaire du bibliocar. Offert par l'État à la ville de Mâcon en reconnaissance des efforts importants déployés pour le développement de la lecture publique mâconnaise, il est spécialement aménagé pour un service de lecture urbaine.

Disposant d'un fonds propre de 20 000 ouvrages, dont un tiers pour les enfants, il effectue dix tournées par quinzaine dans tous les quartiers périphériques de la ville et dans les communes rattachées à Mâcon.

Il gère également quatre dépôts en accès libre dans la ville, et dessert pendant les heures de cours huit groupes scolaires, soit en moyenne 90 classes. Ces tournées permettent une première approche du livre et contribuent au développement de la lecture. Pour de nombreuses personnes, enfants et adultes, le bibliocar représente la possibilité de se cultiver et de se divertir sans être obligé de parcourir parfois plusieurs kilomètres jusqu'à la bibliothèque.

Autres activités

1. La bibliothèque gère aussi un ensemble de services intérieurs :

- un atelier de reliure
- une salle d'équipement et de manutention des livres (gestion des commandes, équipement des livres...)
- une salle de catalogage
- un atelier de reprographie.

2. Outre ces services techniques, elle dispose de services scientifiques :

- Un service de prêt inter-bibliothèques qui s'organise de la manière suivante :

Lorsqu'une bibliothèque ne peut, par ses propres ressources, satisfaire le lecteur, il lui est possible d'emprunter des ouvrages à d'autres bibliothèques publiques ou universitaires, françaises ou étrangères.

Usant de ce système, la bibliothèque procède à plus de 400 échanges par an, dont une trentaine à l'étranger (Bruxelles, Copenhague, Vienne, Novosibirsk [URSS], Tokyo, Madrid...). Ces demandes émanant du monde entier témoignent de l'importance du fonds local de la bibliothèque de Mâcon, fonds continuellement enrichi.

- Un service de bibliographie.

3. Un service d'animation complète ces diverses activités professionnelles.

En plus des visites commentées (nombreuses et régulières) destinées à toutes les écoles, associations, délégations... la bibliothèque propose des cycles d'expositions et de conférences, qui ne perdent jamais de vue le thème du livre ou du disque.

Parmi les conférences les plus remarquables, on peut citer la soirée littéraire avec Jules Roy ou celle du « monde magique et merveilleux des sons » par Roger Decollogne, directeur de la phonothèque nationale, ou encore la rencontre avec Georges Perec, Pierre Gamarra, etc.

Les expositions touchent également bon nombre de visiteurs en présentant des sujets prestigieux, tels que les « trésors des manuscrits enluminés de Bourgogne » ou des thèmes d'histoire locale, par exemple l'aventure de l'imprimerie Protat à Mâcon.

Quelques chiffres

Personnel

29 personnes dont 11 professionnels du livre

Budget 1987 de la bibliothèque : 4 470 000 F dont 95 % à la charge de la Ville

Budget d'acquisition (livres, disques, périodiques) : environ 500 000 F

Acquisitions annuelles

livres : plus de 8 000

disques : plus de 1 000

Total des collections à ce jour

livres : 175 000

disques : 14 500 (dont 2 000 disques compacts)

Périodiques en cours : 354

Périodiques anciens : plus de 200

Emprunteurs effectivement inscrits annuellement

bibliothèque : plus de 16 000

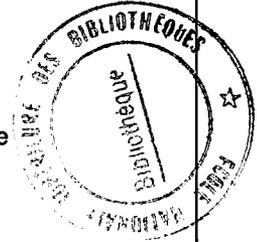
discothèque : plus de 1 300

Nombre de prêts annuels

livres : plus de 250 000

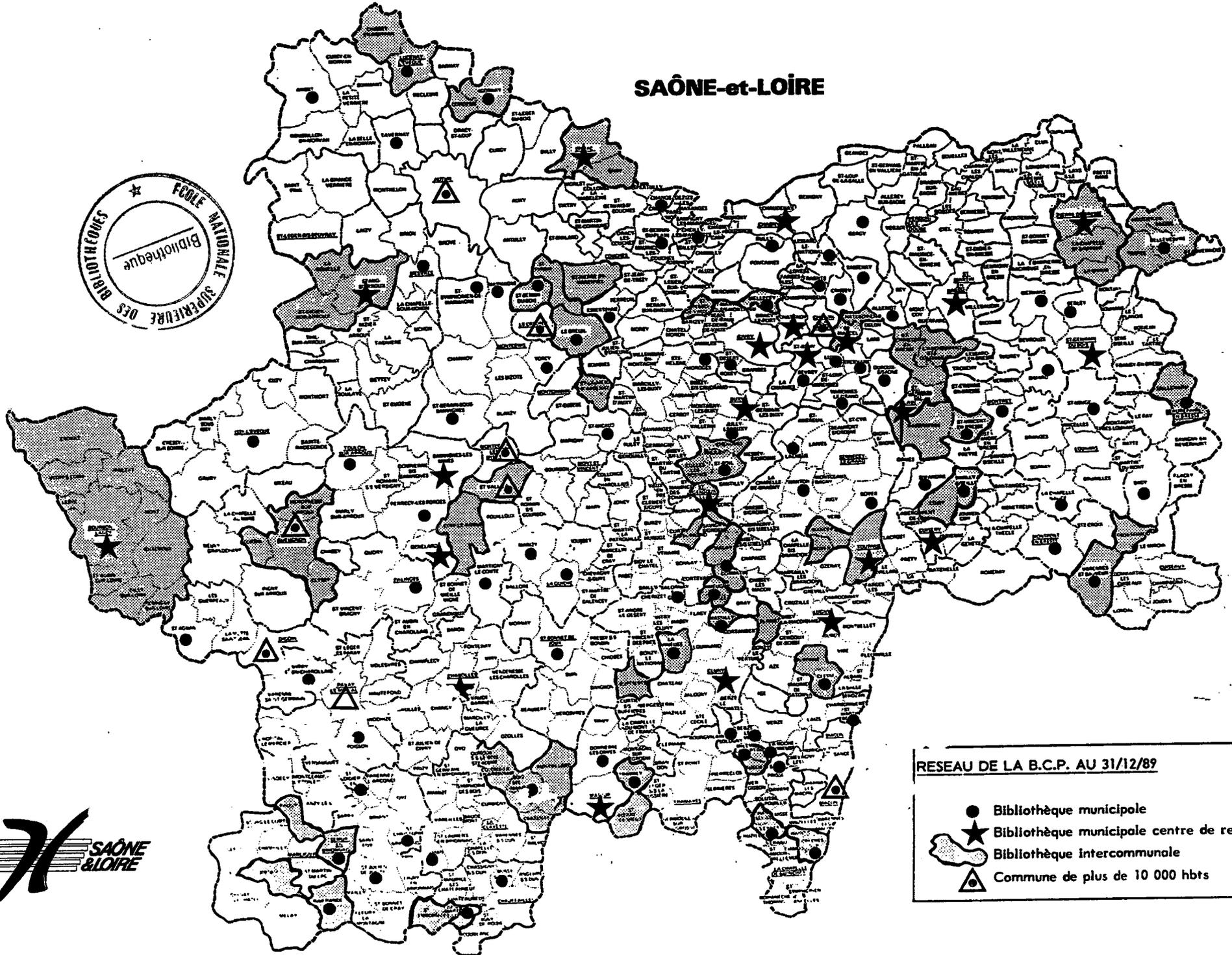
disques : plus de 40 000

Communication sur place des livres et périodiques en magasins : environ 20 000 par an.



Salle des enfants.

SAÔNE-et-LOIRE



RESEAU DE LA B.C.P. AU 31/12/89

- Bibliothèque municipale
- ★ Bibliothèque municipale centre de ressources
- △ Bibliothèque intercommunale
- △★ Commune de plus de 10 000 hbts

